



Diplôme d'Etat de Sage-femme *Diplômés de 2014*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif

d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois.

Les première et deuxième vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, présentée ci-après, porte sur les diplômés de 2014, soit 1 594 personnes.

LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2015 s'est déroulée de juillet à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, forme de la formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2015, **quelques évolutions** :

- ✓ une interrogation portant sur les seuls **diplômés** et non sur l'ensemble des présentés à l'examen,
- ✓ des informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation **collectées**, lorsque cela était possible, **auprès des instituts de formation** (pour 18 des 31 sites),
- ✓ une enquête biannuelle qui devient **annuelle** et portant sur la situation détaillée 12 mois après la sortie de formation, complétée de quelques questions sur un emploi éventuel occupé entre temps (type de contrat, de poste ...).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2014, une session d'examen s'est déroulée pour la formation de sage-femme (juin). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 4 ans (précédée par une année de PACES), l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2010.

12 des 22 diplômés interrogés ont répondu aux questionnaires à 12 mois, soit un **taux de réponse de 55%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (52%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (52% soit 648 enquêtés pour 1 244 sortants).

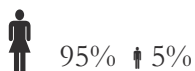
Les effectifs enquêtés à l'enquête ont été **redressés** en s'inspirant de la méthode CALMAR (CALage sur MARGes) développée par l'INSEE. Le principe consiste à **pondérer les individus** en utilisant une **information auxiliaire** (variable de calage) de telle façon que l'échantillon des répondants ressemble le plus possible à la population enquêtée. Dans la présente enquête, le calage a été réalisé à partir de **l'âge, du sexe, du COTEF de formation et éventuellement de la session d'examen**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation

LE PROFIL DES ENQUÊTÉS

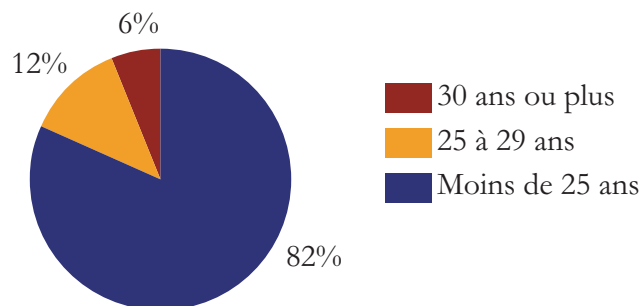
Quel est leur sexe ?



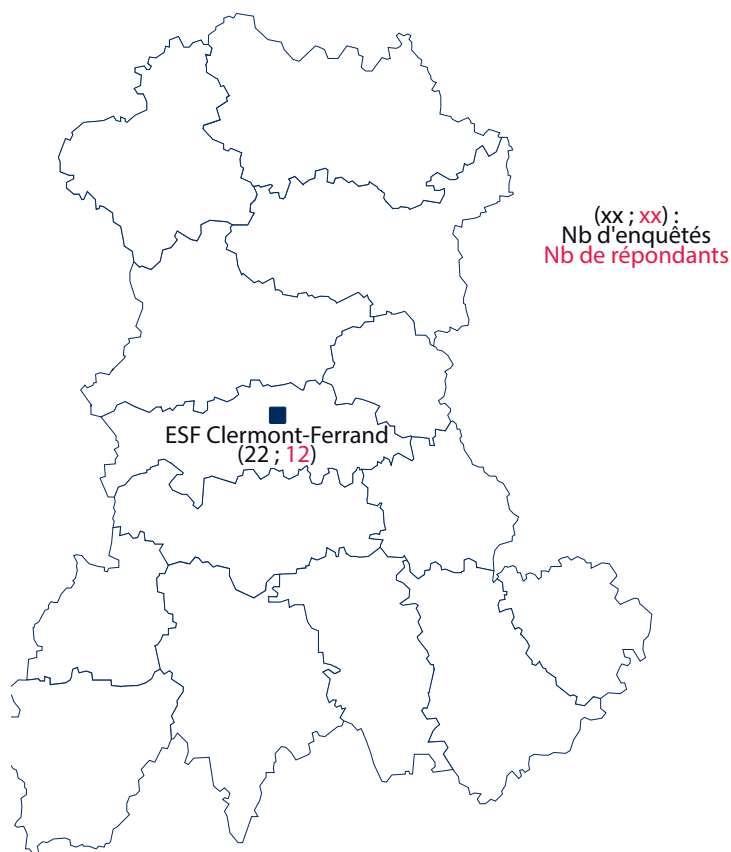
La quasi totalité des enquêtés sont des femmes.

82% des diplômés ont moins de 25 ans*.

Quel est leur âge ?



Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?

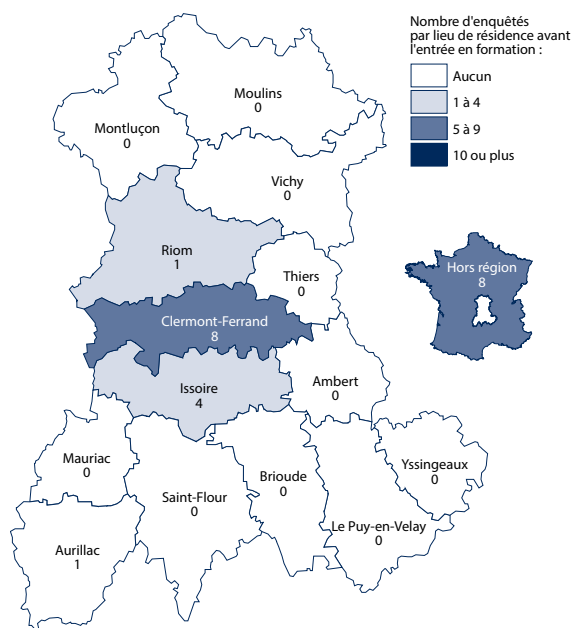


Une seule école (ESF) propose une formation de sage-femme sur la région, à Clermont-Ferrand.

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 5 ans inférieur.

LA SITUATION DES ENQUÊTÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



35% des enquêtés résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand avant leur entrée en formation de sage-femme. 30% résidaient sur un autre COTEF et 35% hors région (dont 2 personnes en provenance de Rhône-Alpes).

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?

Avant l'entrée en formation de sage-femme, 94% des enquêtés étaient élèves ou étudiants.

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?

94% des enquêtés étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac avant leur entrée en formation. Cette prépondérance du niveau 4 est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec 94% de Bac S.

Quel était le dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation (top 5) ?

A l'entrée en formation, 94% des enquêtés avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans (en moyenne depuis 1,6 an).

Avaient-ils suivi une année de PACES/APEMK avant l'entrée dans la formation ?

94% des enquêtés mentionnent le suivi d'une année préparatoire de PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé).

LA SITUATION DES ENQUÊTÉS PENDANT LEUR FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

La totalité des enquêtés avaient le statut d'élève ou d'étudiant pendant la formation.

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

35% des enquêtés déclaraient avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne. Parmi eux, 83% percevaient une bourse du Conseil régional (6 citations).

LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

La totalité des diplômés étaient en emploi 12 mois après la formation (22 personnes), soit 7 point de plus que l'ensemble des enquêtés des formations sanitaires.

Cette part est supérieure de 13 points à celle des sortants de 2013.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

La totalité des enquêtés exerçaient le métier de sage-femme.

Quel était leur statut professionnel ?

32% des enquêtés étaient non salariés (profession libérale, soit 7 personnes) *versus* 6% pour l'ensemble des formations sanitaires.

Les 68% restant étaient en CDD (*versus* 52%).

Aucun des enquêtés n'occupait un emploi aidé.

Quelle était la durée du contrat ?

Les sages-femmes se voient proposer des contrats de plus courte durée que l'ensemble des sortants de formations sanitaires : 74% occupaient un emploi de durée inférieure à 12 mois (*versus* 46%) et 11% d'une durée de 12 mois et plus (contre 8%).

Quel était le temps de travail ?

80% des enquêtés exerçaient leur activité à temps plein contre 92% pour l'ensemble des formations sanitaires.

Le temps partiel est choisi pour les 4 personnes concernées.

Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?

60% des enquêtés exerçaient leur activité au sein d'un établissement hospitalier et les 40% restants, dans un cabinet libéral.

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?

60% des enquêtés exerçaient leur activité au sein d'un établissement de 500 salariés ou plus (cf. établissement hospitalier) et 40% dans une structure de moins de 10 salariés (à rapprocher de l'exercice libéral en cabinet).



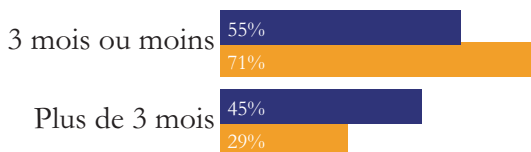
LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

67% des enquêtés déclaraient gagner de 1 600 à 2 200 euros nets mensuels (contre 30% sur cette tranche pour l'ensemble des formations sanitaires). A noter que 15% percevaient de 1 000 à 1 200 € et 18% de 2 200 à moins de 2 600 €.

Le salaire net mensuel moyen est de 1 827 €, supérieur de 18% (+272 €) à celui perçu par l'ensemble des enquêtés des formations sanitaires (1 555 €). Il est à mettre en relation avec l'exercice libéral qui offre des revenus plus conséquents.

Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?

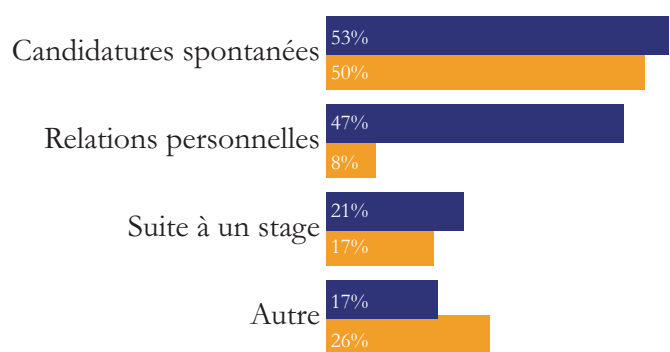


■ Formation ■ Total sanitaire

55% des enquêtés ont obtenu leur emploi au maximum 3 mois après leur sortie de formation, part inférieure de 17 points à celle de l'ensemble des formations sanitaires.

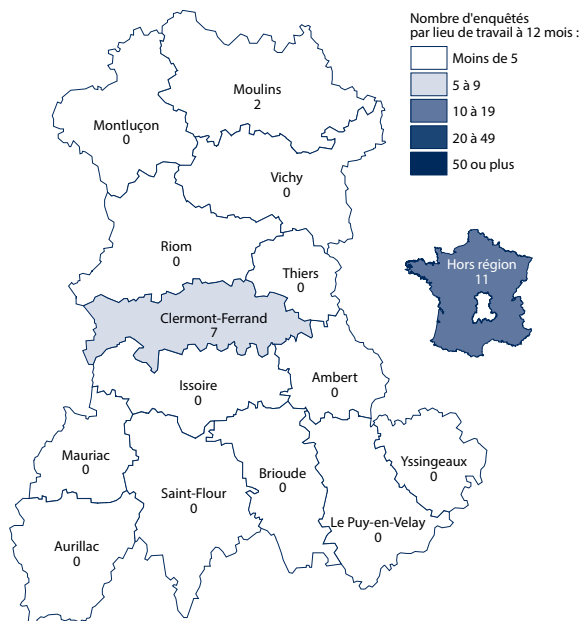
La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (54% des diplômés contre 50% pour l'ensemble des formations sanitaires), devant les relations personnelles (47% *versus* 8%).

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



■ Formation ■ Total sanitaire

Quel était le lieu de travail ?



44% des enquêtés travaillaient en région, 33% sur le COTEF de Clermont-Ferrand.

En moyenne, 56% des diplômés (11 au total) travaillaient hors région 12 mois après leur sortie (aucun en Rhône-Alpes).

Avait-ils occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation ?

83% des enquêtés, en emploi 12 mois après leur diplôme, avaient occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation (contre 38% pour l'ensemble des formations sanitaires).

Le poste occupé était :

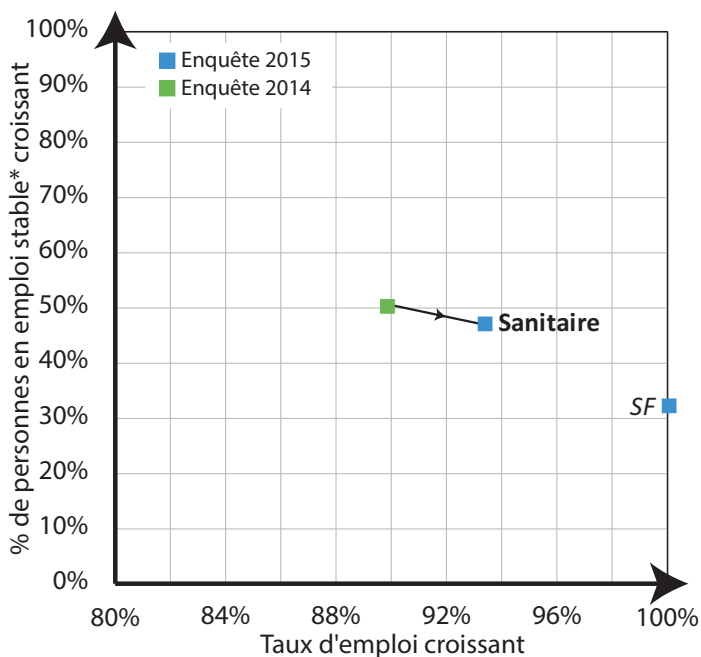
- ✓ pour 61% d'entre eux, identique à celui occupé à 12 mois ;
- ✓ un contrat précaire (CDD, intérim...) dans 89% des cas.



SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

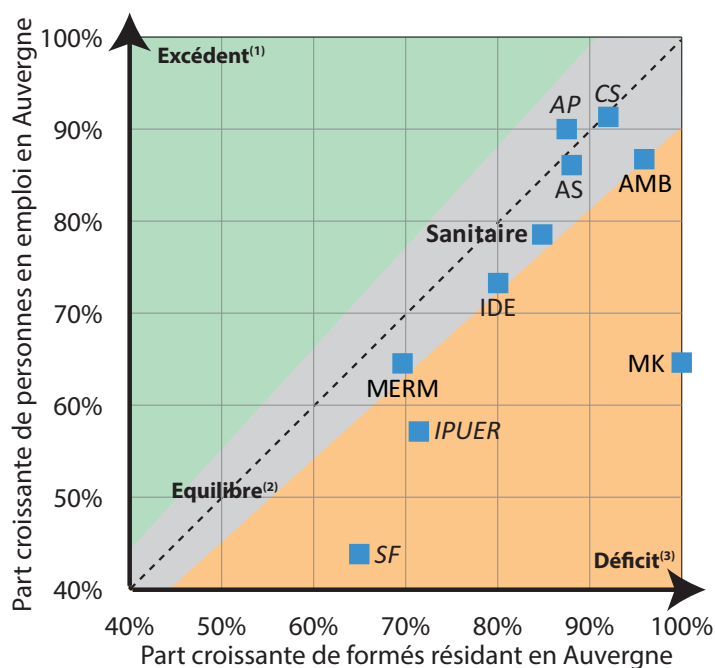
Les indicateurs d'emploi pour les diplômés sages-femmes sont éloignés des indicateurs moyens toutes formations sanitaires confondues : le taux d'emploi est supérieur de 7 points et la part d'emploi stable, inférieure de près de 15 points.



Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour la région, le solde de sages-femmes est globalement négatif. Ainsi, les formés étaient à 65% des résidents auvergnats et seulement 44% d'entre eux sont restés pour travailler en Auvergne.

La situation est plus défavorable que la moyenne toutes formations sanitaires confondues.



- (1) : plus de personnes en emploi en Auvergne que de personnes formées
- (2) : autant de personnes en emploi en Auvergne que de personnes formées
- (3) : moins de personnes en emploi en Auvergne que de personnes formées

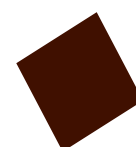
L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

FP : Fonction Publique

PACES : Première Année Commune aux Etudes de Santé, conduit les étudiants aux 4 filières médicales, médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme) au terme d'un concours



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

